

Le Ministre de l'Éducation Nationale

(7-)

Circulaire n° 116/74
émanant de la Direction
de la Coordination

// Messieurs les Professeurs d'Établissements
d'Enseignement Supérieur et de Recherche
// Monsieur le Directeur de l'Office National
des Œuvres Universitaires
// Mesdames et Messieurs les Chefs d'Établissements
d'Enseignement Secondaire
// Mesdames les Directrices et Messieurs les
Directeurs d'Écoles Normales
// Messieurs les Directeurs des Internats Primaires
// Monsieur le Directeur des Bâtiments et du Matériel.

- oOo -

O B J E T /: Habillement des ouvriers.

P. JOINTE / : 1

REFERENCE / : Article 15 du décret n° 73 384 du 10 Août 1973.

- OoO -

Il est porté à la connaissance de Messieurs les Ordonnateurs et Comptables des Établissements Publics que l'article 15 du décret n° 73 384 du 10 Août 1973 qui a défini les vêtements de travail à fournir aux ouvriers doit être interprété de la manière suivante :

I.- Agents en contact avec le public.

- 1) Agents faisant fonction de Hajébs
- 2) Vaguemestres
- 3) Concierges
- 4) Chauffeurs

Il y a lieu de servir à cette catégorie :

- 2 costumes
- 2 chemises
- 1 paire de chaussures
- 1 couvre-chef .

dont le prix total ne doit pas excéder 53 Dinars.

II.- Autres Agents.

Pour cette catégorie d'ouvriers il y a lieu d'octroyer, suivant la spécialité de chacun, les vêtements de travail définis dans ma circulaire n° 98 du 2 Avril 1973 dont ci-joint copie et de servir en sus :

- 2 chemises
- 1 paire de chaussures
- 1 couvre-Chef.

le prix total des effets à servir ne doit pas excéder 12 Dinars.

Les Établissements dont les agents notamment d'externat émargent au Budget Général adresseront au plus tard le 4 Avril 1974 à la Direction des Bâtiments et du Matériel la liste de ces agents en indiquant la fonction, la taille et la peinture de chacun.

Je vous prie en conséquence de bien vouloir octroyer avant le 1er Mai et dans la limite des crédits inscrits au Budget 1974, les vêtements de travail définis par le décret précité.

Pour ampliation
Certifiée Conforme

Le Chef de Cabinet

Le Ministre de l'Éducation Nationale

Signé : Driss GUIGA